



Actualités

Météo

Cours et marchés

Cultures

Élevage

Accueil / Cultures / Eau / Irrigation

Le tribunal administratif ordonne la destruction de quatre réserves d'irrigation

Le tribunal administratif vient de décider de la destruction de quatre réserves d'irrigation. Cette destruction devra se faire aux frais des irrigants qui les ont aménagées et après vingt ans de procédures.

FA Cher abonné, cet article vous est réservé.

Publié le 24/07/2026

Partager

Offrir l'article

Lire plus tard



La destruction des quatre réserves coûterait 10 à 15 millions d'euros. © Cédric Faimali/GFA

Le rapporteur public avait provoqué la stupeur en demandant, lors de l'audience du tribunal administratif de Poitiers en mai 2026, la destruction des réserves de substitution de l'Asai (Association syndicale autorisée d'irrigation) des Roches, situées sur les communes de La Laigne, Cram-



Actualités

Météo

Cours et marchés

Cultures

Élevage

[Accueil](#) / [Cultures](#) / [Protection des cultures](#) / [Phytos](#)

Annulations de Chartes riverains : la justice rejette le recours du ministère de l'Agriculture

Le Conseil d'État a rejeté jeudi 23 juillet 2026 les pourvois de la ministre de l'Agriculture, confirmant ainsi l'illégalité de chartes dites de « bon voisinage » destinées à encadrer localement l'usage de pesticides, pour protéger les populations.

Publié le 24/07/2026, Mis à jour à 13h43